

## ABONNEMENTS & ANNONCES

A Roubaix : 5 francs par an, 1 franc 50 par trimestre.  
A Lille : 4 francs par an, 1 franc 25 par trimestre.  
A Valenciennes : 4 francs par an, 1 franc 25 par trimestre.  
A Arras : 4 francs par an, 1 franc 25 par trimestre.  
A Paris : 6 francs par an, 1 franc 75 par trimestre.  
En vente à Paris dans les Librairies des boulevards et principales boutiques.

## LE NUMÉRO

5 Centimes

## ÉDITION DU MATIN

TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages

BUREAUX ET RÉDACTION  
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, 524 et 1030  
TOURCOING, 33, rue Carnot, 1240

TOUS LES JOURS  
SIX et HUIT pages

## LE NUMÉRO

5 Centimes

## TARIF D'ABONNEMENTS

Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements : Trois mois, 5 francs ; six mois, 10 francs ; un an, 18 francs.  
Les autres Départements et l'étranger le port en sus.  
Agence particulière à Paris, 30, rue Feytaud.

# LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A CHERBOURG

## Les Tribunaux pour Enfants

M. Louis Delions consacre dans la « Revue des Deux-Mondes » un article aux « Tribunaux pour Enfants » : En ce qui concerne les délits de la jeunesse, l'important n'est pas de sévir mais de moraliser. Autrefois les enfants étaient jugés par n'importe quel juge, péle-mêle avec les adultes et au milieu d'une grande publicité. Il n'y avait pour eux que l'acquiescement par irresponsabilité ou la prison avec ses conséquences. Deux solutions sont venues à l'esprit de M. Delions : la première, c'est de créer des tribunaux pour enfants, de sorte que les parents, l'enfant remis à sa famille qui n'aurait qu'à surveiller, à surveiller sur lui, à révéler, ou au sortir de la promiscuité avec les pervers des prisons, devenait par la suite bandit lui-même.

M. Julhiet, de retour d'Amérique, où il avait vu fonctionner les tribunaux pour enfants, fit une conférence sensationnelle sur ce sujet le 6 février 1906. Là-bas, un juge spécial ayant les pouvoirs les plus étendus, juge tous les délits de l'enfance jusqu'à 16 ans, et prend en mains la cause de leur relèvement ; s'attachant plus dans l'intérêt d'un tribunal sans public, à remédier qu'à punir ; cela lui est grandement facilité par l'institution des « probation officers », c'est-à-dire d'hommes spécialement chargés de surveiller les délinquants, de rapporter au juge les résultats de leurs soins, pour que par la suite on ait à statuer sur la mise en liberté des amendés ou sur la correction des endurcis.

Un avocat, M<sup>r</sup> Rollet, fut séduit par cette idée d'apostolat. Voyant un jour le Tribunal hésiter sur le cas d'un jeune homme dont les renseignements fournis sur lui n'étaient ni très bons ni très mauvais, avec des raisons de douter sur la surveillance maternelle, il fit cette proposition qui rallia tous les suffrages : « Donnez au Patronage de l'Enfance, la garde de ce jeune homme, le Patronage, au lieu de le retenir, le rendra à sa mère, qui le réclame, mais il le surveillera et au moindre écart, le reprendra pour le placer au mieux de ses intérêts ». Le coin était enfoncé dans la législation française. Dès ce jour, la liberté surveillée était établie parmi nous. C'est légal mais précaire, tant que cela n'aura pas été rendu définitif par une loi. L'expérimentation fit son chemin et depuis deux ans au Tribunal de la Seine, l'audience de la 8e Chambre est réservée, le lundi, aux causes d'enfance. Elle est largement de la liberté surveillée. Les résultats sont toujours des plus probants. Par la diminution des récidivistes, il est aisé de voir que le procédé est excellent.

Il faudrait l'asseoir et c'est ce qu'a entrepris M. Deschanel, dans sa vision, de sa compétence de perfection américaine, qui n'est peut-être, d'ailleurs, une perfection, parce qu'américaine, il a proposé simplement ce qu'on pourrait appeler la « consolidation » de la pratique de Paris dans tout arrondissement, dont le chef-lieu compte au moins 100.000 habitants. Voici le minimum : 1° Les membres de cette Chambre échappaient au roulement annuel. Ils siégeaient donc assez longtemps pour se spécialiser vraiment ; 2° Dans l'état actuel de la législation en France, il n'est pas possible de supprimer la publicité qui nous paraît toujours une des garanties de la défense. On pourrait restreindre cette publicité aux témoins, aux parents, aux avocats, aux représentants des patronages, aux journalistes et aux personnes régulièrement autorisées ; pour les causes où les adultes sont impliqués, la publicité complète serait rétablie ; 3° Quelques attributions et droits nouveaux seraient accordés au juge, ainsi la pratique de la liberté surveillée aurait désormais qualité officielle et juridique. L'intéressement par voie de correction pécuniaire lui serait concédé par le président du Tribunal civil. Jusqu'à trois ans on s'occuperait plus du relèvement de l'enfant que de sa punition, étant toujours considéré comme ayant agi sans discernement et c'est ici surtout qu'interviendrait la liberté surveillée.

## BULLETIN

30 juillet. — M. Fallières a quitté Paris vendredi après-midi, se rendant à Cherbourg, au-devant du tsar Nicolas.

M. Briand a reçu, vendredi, une délégation du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste.

Un incident s'est produit à La Pléhe, au cours de la distribution des prix, entre M. Saudineau, maire libéral, et le sous-préfet.

Aucun nouveau combat n'a été livré autour de Melilla.

Le mouvement insurrectionnel de Barcelone paraît vaincu ; les chefs révolutionnaires sont prisonniers.

## INFORMATIONS

Accusé de vol, un sous-officier d'artillerie se pend au Mans.

Le Mans, 30 juillet. — Un maréchal des logis au 31e d'artillerie, Marcel Combou, 21 ans, qui était en prison, pour l'inculpation de vol d'un mandat-poste, s'est pendu dans sa cellule avec son couteau.

Officiers turcs en Allemagne.

Berlin, 30 juillet. — Vingt-six officiers turcs sont arrivés à Berlin, pour accomplir un stage dans divers régiments de l'armée allemande.

Le tarif douanier russe et les produits français.

St-Petersbourg, 30 juillet. — Le gouvernement russe a décidé un nouveau tarif douanier, qui prévoit une réduction de droits, sur les produits provenant de France. Le projet sera soumis à l'autorisation et l'examen de la Douane.

## Mort du fondateur de l'« Observateur Romano »

Rome, 30 juillet. — Le marquis de Bariera, doyen du journalisme romain et italien, vient de mourir à Rome. Il était le fils de Pie IX et avait fondé l'« Observateur Romano » et le « Monteur » Romano.

## CHOSÉS & AUTRES

On ne saurait douter que les lauriers de Blériot empêchent tous les aviateurs de dormir.

En bien ! maintenant dit l'un d'eux, pourquoi donc n'essayez-vous pas à notre tour de traverser la Méditerranée ?

— Ah ! ça, permettez, c'est une autre paire de manches.

An restaurant : On apporte au client un beefsteak un peu dur. Et le client proteste : — Voyons, garçon, faudrait s'entendre : est-ce du beefsteak que vous avez fait cuire, ou du cuir que vous avez fait bouillir ?

Il faut tout faire comme si Dieu ne devait se mêler de rien, mais il faut compter aussi qu'il se mêlera un peu de tout. (Louis Veuillot.)

## Le Tsar en France

### DÉPART DE M. FALLIÈRES POUR CHERBOURG LES MINISTRES QUI L'ACCOMPAGNENT

Paris, 30 juillet. — A l'occasion du passage du tsar dans les eaux françaises et pour le saluer au nom du gouvernement de la République, M. Fallières est parti cet après-midi, à une heure quarante-cinq, pour Cherbourg.

A son arrivée, M. Fallières a été salué par MM. Beauguey, directeur, Tony Raymond, secrétaire général, et Camille Lyon, vice-président du conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat.

M. Briand, président du conseil, M. Barthou, ministre de la Justice, et tous les ministres et sous-secrétaires d'Etat présents à Paris, étaient venus sur le quai de la gare pour saluer le président.

Il y trouvait également, MM. de Selves, préfet de la Seine, Lépine, préfet de police, le général Dalstein, gouverneur militaire de Paris, et un grand nombre de personnalités du monde diplomatique et militaire.

Le président était accompagné de MM. Ramondou, Armand Mollard, introducteur des ambassadeurs ; le capitaine de frégate Lesquier, le lieutenant-colonel Grischard, le commandant Béd, Maro Yrenne, chef du secrétariat particulier ; de Fouquier, sous-chef du service du protocole.

Le vice-amiral Touchard, le général d'Amade et le commandant Guise, qui seront attachés à la personne des souverains russes, ont pris place également dans le train présidentiel, ainsi que MM. Neldov, ambassadeur de Russie ; le prince Viassky, secrétaire de l'ambassade ; A. Neldov, attaché à l'ambassade ; le colonel comte Nostitz, attaché militaire à l'ambassade ; le capitaine de corvette Pogoniloff, attaché naval.

M. Pichon, ministre des affaires étrangères ; le général Brun, ministre de la guerre ; le vice-amiral Solé de Lapeyrière, ministre de la marine ; Chéron, sous-secrétaire au ministère de la marine ; Georges Louis, ambassadeur de France en Russie, et M. Hennion, directeur de la Sûreté générale, sont partis également pour Cherbourg.

Avant de monter dans son wagon, le président de la République a remis les insignes d'officier d'académie à des employés de l'Ouest-Etat : MM. Lambert et Lota, ingénieurs à Sotenville ; André et Georges Bires, de Paris ; Erès et Carlier, de Dieppe ; Louvrier, de Paris, et Delongueux, chef de gare au Havre.

Au moment où le train présidentiel est mis en marche, les voyageurs des trains voisins ont poussé des acclamations à l'adresse de M. Fallières et des ministres présents.

## LES PRÉPARATIFS A CHERBOURG LA VILLE EN FÊTE S'APPRÊTE A ACCUEILLIR LE TSAR

Cherbourg, 30 juillet. — La ville a pris une allure de fête en attendant les Souverains russes. Aux rues russes et françaises. Un grand mouvement d'enthousiasme se produit en faveur du Tsar.

Ce mouvement est d'autant plus significatif qu'il est en même temps une réponse aux menées révolutionnaires. De nombreux agents de la sûreté se mêlent à la foule. Toutes les précautions sont prises pour que rien ne vienne jeter une note discordante dans les réjouissances patriotiques qui se préparent en l'honneur de nos alliés.

Tout le monde blâme les menaces du parti socialiste.

Rappelons à ce sujet que M. Mahieu, député-maire, radical-socialiste, de Cherbourg, a refusé d'accorder un local aux socialistes, parmi lesquels M. Compère-Morel, député, venus dans cette ville pour donner une conférence contre la réception du Tsar.

## LES RADICAUX CHEZ M. BRIAND

Une délégation du parti exécutif du parti radical et radical-socialiste, reçue par le Président du Conseil.

Paris, 30 juillet. — Une délégation du bureau exécutif du parti radical et radical-socialiste, composée de MM. Steeg, Dalimier, Henri Bréanger, Bouffandeau, etc., etc., a été reçue ce matin, par M. Briand, président du Conseil.

M. Lafferre, président du comité exécutif, retenu dans sa circonscription, avait demandé que l'entrevue ait lieu cet après-midi, mais le Président du Conseil, n'étant pas libre, la délégation a donc été convoquée, ce matin, et elle a été présentée, à M. Briand, par M. Steeg, premier vice-président.

Une note officieuse dit qu'après un échange de vue très cordial, sur la propagande à faire pour l'expansion de la politique républicaine dans le pays, le Président du Conseil a assuré les représentants du parti radical et radical-socialiste de toute sa sympathie et de son désir de collaborer utilement avec les organisations républicaines et de conserver, avec elles, un contact permanent.

## ATTENTATS A LA DYNAMITE AU CANADA

Londres, 30 juillet. — On mande d'Ottawa au Times : Des attentats à la dynamite ont été commis hier soir, aux charbonnages de Glace-Bay, où les mineurs sont en grève.

Quatre Italiens suspects ont été arrêtés.

## LE BUDGET DE 1910

Le budget des Annonces et des postes.

Paris, 30 juillet. — La Commission du budget de la Chambre a entendu vendredi, MM. Cocheux et Renoult, qui ont accepté pour le ministère des Finances, les diverses modifications apportées par la Commission. Les ministres ont promis pour le 15 septembre prochain, une nouvelle balance du budget.

La Commission a fait 43.000 francs de réduction sur le budget des postes.

## L'ESPAÏNE ENTRE L'ÉMEUTE & LA GUERRE

### L'insurrection de Barcelone est vaincue

Les Troupes ont livré un Combat acharné aux Émeutiers Répression impitoyable. — Les Chefs révolutionnaires prisonniers

### LES OPÉRATIONS AUTOUR DE MELILLA

On est moins pessimiste aujourd'hui sur les troubles de Catalogne. Le gouvernement annonce qu'il s'est rendu maître de Barcelone après une lutte impitoyable et que les chefs du mouvement révolutionnaire se sont rendus aux autorités militaires.

L'insurrection qui s'était développée dans les autres provinces, particulièrement la Biscaye, où toutefois l'on craint que des troubles ne se produisent, paraît virtuellement vaincue.

A Melilla, la situation semble meilleure. Aucun nouveau combat n'est signalé, et d'autre part, les pertes subies par les troupes espagnoles, lors des derniers combats, ont été quelque peu grossies.

L'arrivée des renforts permettra au général Marina de se dégager et de reprendre l'offensive afin de châtier les agresseurs.

## UNE NOTE OFFICIEUSE

### La situation s'apaisera à Barcelone

Répression impitoyable L'artillerie décime les insurgés

Madrid, 30 juillet. — On déclare de source officielle que les nouvelles de Barcelone sont satisfaisantes. Aujourd'hui la cavalerie a acculé dans les faubourgs de Clot et de San-Martin, le principal groupe des séditieux contre lesquels l'artillerie a ouvert le feu, lui causant de grandes pertes.

Les survivants se sont rendus et ont livré leurs armes. Il reste encore à balayer quelques petits groupes dans les villages voisins de Barcelone.

### Combat acharné dans les rues

Hendaye, 30 juillet. — Des informations particulières de Barcelone disent que durant toute la nuit du 28 au 29, les insurgés ont combattu contre la force armée et ont continué leur œuvre d'incendiaires.

L'artillerie postée sur plusieurs points de la ville, fit feu pour débayer la voie publique. Dans certains endroits, des femmes se présentaient portant leurs enfants dans les bras, pour empêcher les artilleurs de faire usage de leurs pièces, pendant ce temps, les grévistes s'accageaient les magasins.

Le couvent des Carmélites d'Anor a été incendié.

### Barcelone à feu et à sang DÉGÂTS CONSIDÉRABLES

Cerbère, 30 juillet. — Un train vient d'arriver de Gerone. Les voyageurs qui s'y trouvaient s'étaient rendus de Barcelone à San-Felice par mer, de San-Felice à Gerone à pied et de Gerone à Cerbère par le train.

Il annoncent que la révolution bat son plein à Barcelone. La Maison du Peuple a été rasée par l'artillerie. Tous les couvents ont été incendiés, sauf celui de la calle Caspe, défendu par les jésuites et la garde civile.

Les forts de Montjuich ont bombardé les Ramblas et les Pasos. Dix mille révolutionnaires en armes livrent journellement des combats contre la force armée. Ils ont formé un comité révolutionnaire qui dirige le mouvement insurrectionnel.

Le pont de Caldas de Maravella a été dynamité. A Cassa de la Selva, San-Felice et Palamos, les routes sont interceptées.

Les Somatin, institution de civils armés particulièrement à la Catalogne, empêchent le fusil au poing, la circulation et tiennent tête à la garde civile.

### Les chefs révolutionnaires se rendent aux autorités

Les combats continuent sur divers points de la ville. Au fur et à mesure que les barricades sont enlevées, d'autres sont dressées et chèrement défendues par les émeutiers.

On cite un cas particulièrement curieux, qui s'est produit hier après-midi. Une collision ayant eu lieu entre les grévistes et les gendarmes, ce furent les premiers qui l'emportèrent.

Les gendarmes furent alors désarmés et un à un conduits dans un local où ils furent enfermés sans avoir été molestés.

### Les communications sont toujours interrompues

Cerbère, 30 juillet. — Aucun train n'est parti ce matin pour l'intérieur de l'Espagne. Il semble que, pour le moment, le gouvernement soit impuissant à rétablir les communications par voie ferrée.

On annonce que M. Alexandre Lerroux, chef du

## Le Statut des Fonctionnaires

Un vœu des Amicales d'Instituteurs de la Côte-d'Or

Dijon, 30 juillet. — Les membres de l'Amicale des Instituteurs de la Côte-d'Or ont adopté une motion dans laquelle ils déclarent ne vouloir jamais revendiquer le droit de grève, non plus que le droit d'affiliation à la C. G. T., et demandent au gouvernement le vote très prochain d'un statut des fonctionnaires précis et équitable.

## LA SEMAINE SOCIALE DE BORDEAUX

(Par dépêches de notre envoyé spécial)

### CINQUIÈME JOURNÉE

#### SEANCE DU MATIN

La grève en face de la conscience Démocrates parce que catholiques

Bordeaux, 30 juillet. — Ce matin, cours du Père Antoine, jésuite, ancien professeur à l'Université Catholique d'Angers, sur la grève en face de la conscience. Les catholiques ont tort de redouter les grèves, comme ils ont redouté à tort les syndicats.

La grève est analogue à la guerre et peut être légitime pour la conscience ; elle est alors la force des faibles, associés pour le triomphe du droit. Mais pour que la grève puisse être légitime, il faut qu'elle ait un but qui ne soit ni révolutionnaire, ni politique, ni capricieux, mais économique ; meilleures conditions de travail, cessation d'une injustice, réparation d'une injustice. Il faut aussi qu'on ait épuisé tous les autres moyens de conciliation, qu'on s'abstienne de violences.

Le professeur félicite le sabotage, mais fait observer que certaines falsifications ou fraudes dans l'exécution des marchés peuvent être appelées sabotage patronal et féériques comme tel.

M. Deslandres, professeur à la Faculté officielle de droit de Dijon, parle ensuite de l'influence sociale sur la conception de l'état politique. Très spirituellement, il montre que l'Etat, pour remplir sa fonction sociale utilement, doit répondre aux aspirations des individus qui le composent sans que les lois restent lettre morte, ou sont vaincues par des coalitions d'intérêts majeurs comprimés.

Dans une vraie démocratie, l'Etat ne fait que réduire en formules légales les aspirations des groupes sociaux qui fonctionnent normalement. Les repas en commun sont de plus en plus nombreux et animés. Aujourd'hui, toast fort remarqué de M. l'abbé Birot, vicaire général d'Albi, au nom de Mgr Mignot. Il rappelle l'intervention de l'archevêque dans les récentes grèves de Mazamet, où l'Eglise put démontrer d'une manière éclatante aux ouvriers, qu'ils n'ont pas à choisir entre leur foi catholique et leurs revendications sociales. Eux aussi peuvent et doivent être sociaux et franchement démocrates, parce que catholiques.

#### SEANCE DE L'APRÈS-MIDI

La formation pratique du sens social féminin. — M. l'abbé Thellier de Poncheville fait une magnifique conférence sur la régénération morale et sociale du pays.

Bordeaux, 30 juillet. — L'après-midi a été employée à trois cours. Le premier est celui de M. Deslandres, sur la formation pratique du sens social féminin. Il importe que la femme connaisse de l'importance de son rôle social, soit instruite sérieusement par les livres, par la voie observée avec vérité, par l'action sérieuse et les cercles d'études. Puis M. Poisel parla du développement des Semaines Sociales en Espagne.

Enfin, le soir, M. l'abbé Thellier de Poncheville a fait une superbe conférence devant un magnifique auditoire, sur la régénération morale et sociale du pays.

Le prolétariat, organisé par le syndicalisme, a besoin d'autre chose que de bien-être matériel ; il lui faudra une âme grande, et seules les forces morales du catholicisme feront cette besogne immense et nécessaire. Bien croire au peuple et à la démocratie, être croisé à des principes supérieurs enseignés excellentement par le Christ. Ainsi sur la route de l'avenir auquel nous avons foi, nous voulons faire flotter l'étendard du Christ, seul Sauveur.

Ce discours fut longuement acclamé et une ovation superbe fut faite à notre jeune et eloquent compatriote.

### La quatrième journée

(Lettre de notre envoyé spécial)

M. Boissard et le droit de grève ; les moyens de prévenir la grève. — Pour assurer la paix ; l'extension de l'action syndicale, cours de M. Eugène Duthoit. — Le toast d'un ouvrier d'Hellemmes. — Le toast d'un gagnant de la course du peuple. — Les cours de l'après-midi : conventions collectives de travail. — Industries insalubres

Bordeaux, 29 juillet. — A voir cette foule qui monte tous les jours vers les locaux de l'Ecole Saint-Genès, on doit se demander ce qui se passe là et si c'est une révolution qui se prépare. C'est bien possible et je souhaite pour le bonheur de mon pays qu'il prenne pour guides dans ses aspirations vers le mieux-être social, ces hommes dont je suis avec admiration le labour scientifique, sage et audacieusement confiant.

Rien de plus propre à faire réfléchir que les théories mises aujourd'hui en pleine lumière sur l'organisation du travail. La grève est légitime comme la guerre, mais aussi c'est un déplorable malheur qu'on doit éviter au prix de tous ses efforts, qu'on doit prévenir par des institutions capables de résister à un choc d'intérêts contraires, qu'on doit surtout essayer de rayer de nos mœurs économiques en assurant la paix par le contrat de travail.

M. Adéodat-Boissard achevant aujourd'hui ses leçons sur la grève examine, devant un auditoire vraiment inouï par le nombre et par l'attention intelligente, deux institutions d'Hellemmes pour régler les conflits. Il fait voir d'abord un remède préventif dans l'organisation professionnelle très forte : plus les parties en présence seront redoutables, plus elles hésiteront à en venir aux mains, c'est le régime de la paix armée. Mais il y a mieux ; l'arbitrage sur lequel on avait d'abord fondé les plus grands espoirs, mais qui dans la pratique reste bien difficile à faire fonctionner, et surtout la conciliation. On peut dire, que l'Angletier lui doit un changement presque complet dans sa vie économique. Les patrons et les ouvriers ont dans ces conseils un nombre égal de représentants ; la plupart du temps — 65 cas sur 100 — le conflit est solutionné directement. Sinon on recourt à l'arbitrage.

La France qui est encore très en retard sous ce rapport a essayé de faire un pas par la loi du 27 décembre 1894. Les projets Viviani et Millerand

### Les pertes des Espagnols

Madrid, 30 juillet. — Une dépêche de Melilla annonce la mort, à la suite de ses blessures, d'un capitaine, aide-de-camp du général Marina.

Paris, 30 juillet. — L'Agence Havas a reçu, de Malaga, la dépêche suivante :

Il semblerait résulter d'informations de source privée, non confirmées officiellement d'ailleurs, que, dans la journée du 29, on signale comme pertes espagnoles, une vingtaine d'officiers tués ou blessés, 200 soldats tués et huit cents blessés.

Il est impossible de préciser si les chiffres de ces pertes constituent une rectification de ceux qui ont été donnés à la suite du combat du 27, ou s'il s'agit d'un nouveau combat entre Espagnols et Rifains.

### Les pertes des Rifains

Madrid, 30 juillet. — Un télégramme officiel de Melilla annonce, de source indigène, qu'au cours du combat du 27, la harka aurait eu cent morts et un nombre de blessés proportionnel. Un certain nombre de Kabyles combattants, seraient rentrés dans leurs douars.

### Les désertions continuent

Hendaye, 30 juillet. — Ce matin, encore, plusieurs centaines de déserteurs ont franchi la frontière sur divers points. Ils errent dans les rues, attendant des ressources, les uns pour s'embarquer à destination de l'Amérique, les autres pour pénétrer dans l'intérieur de la France et chercher du travail.

On évalue à plus de 3.000 les insoumis qui ont gagné Hendaye depuis quelques jours.

### La répercussion dans l'intérieur

Tanger, 30 juillet. — Suivant une dépêche de Fes, datée du 27 juillet, les nouvelles du Rif semblent inquiéter le maghzen qu'à cause de la répercussion qu'elles pourraient avoir pour le Trésor chérifien, lequel l'Espagne demanderait le remboursement des frais de campagne.